

# Grève des loyers au foyer Masséna

Par Reno

Le discours sur l'immigration choisie se traduit dans les foyers de travailleurs migrants (FTM) par une politique très agressive de la part d'Adoma<sup>(1)</sup> à l'égard des résidents et de leurs organisations (voir *Afriques* 21 n° 2, p. 32). Cette société d'économie mixte contrôlée par l'État tente par la répression policière (fouilles complètes au petit matin, arrestations au quotidien) et par un projet social imposé et individualisant de briser les velléités d'organisation des résidents. Cette menace pèse non seulement sur le foyer Masséna, mais aussi sur l'ensemble des FTM. Les mêmes réformes présentées comme visant la salubrité et la rénovation des bâtiments menacent les lieux collectifs au sein de tous les foyers et font craindre la mise à la porte des résidents non officiels. Au fond, c'est bien l'État, à travers les institutions et les collectivités locales, qui impose (financièrement) sa politique d'éclatement des solidarités et de répression des possibilités d'organisation commune. Espérons que l'on prendra exemple sur les anciennes luttes<sup>(2)</sup>, pendant lesquelles tous les résidents étaient dans la rue pour défendre leurs lieux de vie.

Les comités de résidents, quant à eux, souhaitent un partenariat pour aborder l'avenir de leurs foyers respectifs. Bref, qu'un dialogue accepté par les deux parties s'installe...

Au FTM Masséna, le comité de résidents a su l'imposer en retenant les loyers durant seize mois.

## Qu'est-ce qui a déclenché cette lutte ?

**Bathily Montaga.** Après le départ de l'ancien gestionnaire (Centre du logement des jeunes travailleurs), Adoma reprend en juillet 2008 le FTM Masséna. Je pense que c'était une association gestionnaire qui n'avait pas cette culture du dialogue, au départ en tout cas. Ils ont voulu correspondre par affichage. Nous avons voulu faire comprendre que, étant donné qu'il y avait un comité de résidents au foyer, il était tout à fait logique qu'il y ait des discussions au préalable pour voir ensemble les problèmes et les solutions qu'il fallait apporter.

## Comment avez-vous fait pression sur Adoma ?

**Bathily Montaga.** L'organisation de la lutte fait suite à d'autres luttes antérieures qu'il y a eu au foyer Masséna. Si nous négocions avec les gestionnaires et qu'aucun accord préalable n'est possible, les résidents collectent les loyers et les mettent de côté, sous la responsabilité du comité. Ainsi, à la fin du contentieux, nous pouvons apporter l'intégralité des arriérés des loyers. Comme cela, personne ne doit s'endetter et

## Entretien avec Bathily Montaga

président du comité de résidents du foyer de travailleurs migrants Masséna à Paris XIII<sup>e</sup>.

personne ne peut avoir une procédure judiciaire qui lui tombe dessus. C'est la deuxième fois que nous faisons ça, et il faut dire que les résidents font confiance à leur comité et qu'à chaque fois nous gardons les sous jusqu'à la fin du contentieux. Nous tenons à jour une comptabilité qu'ils peuvent consulter et les tenons informés grâce aux réunions. Il faut dire aussi que, pour Adoma, discuter avec un comité de résidents, ça n'avait pas d'importance. C'était plutôt un rapport de maître à subordonné : j'ordonne et il faut exécuter. Mais qu'un résident puisse donner son avis sur telle ou telle chose, ça ils n'y étaient pas habitués. C'est par notre insistance qu'Adoma a compris qu'il fallait trouver un compromis. On a impliqué l'administration, la ville de Paris, la mairie du XIII<sup>e</sup> arrondissement et des associations comme le Copaf<sup>(3)</sup>, ce qui fait qu'Adoma ne pouvait pas se dérober en disant qu'il n'avait pas d'interlocuteur valable.

## Pourquoi les négociations ont-elles été si longues à aboutir ?

**Bathily Montaga.** Au départ, Adoma s'était refusé à l'idée d'un protocole. C'est plus tard qu'ils ont compris. Nous avons eu huit réunions avec Adoma, une tous les deux mois environ, malgré les reproches qu'on leur a fait pour dire que ça traînait trop. Au fil du temps, deux camps se sont formés dans leur structure : certains disaient qu'il fallait jouer le jeu de la négociation et d'autres disaient qu'il fallait l'arrêter. Le directeur régional et le nouveau président d'Adoma ont décidé qu'il fallait voir les finalités avant de juger. Ils ne se sont pas trompés. Mais, quand il y a eu le résultat, ils ont été étonnés en voyant le chèque de plus de 296 000 euros parce qu'ils ne s'attendaient pas à voir un comité de résidents gérer pendant seize mois les loyers sans aucun litige.

1. Gestionnaires de foyers, voir *Afriques* 21 n°2, p. 33.

2. Dans les années 1970, de grosses grèves et manifestations ont eu lieu dans les foyers Sonacotra (actuel Adoma) à Paris et dans d'autres villes de province (Lille, etc.), au cours desquelles les résidents ont décidé collectivement de ne pas payer. La lutte de Nouvelle France à Montreuil dans les années 1990 est un autre bon exemple de lutte collective.

3. Collectif pour l'avenir des foyers.

C'est un chèque de banque et non un chèque de particulier qui a été remis à Adoma. L'argent avait été versé à la banque, qui a fait un chèque pour certifier le paiement. Cela n'a pas empêché Adoma de vérifier auprès de la banque...

